



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02094

Numéro SIREN : 420 606 188

Nom ou dénomination : TPF INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 11212

Le Tribunal de Commerce de Marseille a été saisi par le Procureur de la République de Marseille, le 20/07/2017, d'une demande de mise en liquidation judiciaire de la société [Nom de la société], déclarée en faillite le 20/07/2017.

Le Tribunal de Commerce de Marseille a été saisi par le Procureur de la République de Marseille, le 20/07/2017, d'une demande de mise en liquidation judiciaire de la société [Nom de la société], déclarée en faillite le 20/07/2017.

Le Tribunal de Commerce de Marseille a été saisi par le Procureur de la République de Marseille, le 20/07/2017, d'une demande de mise en liquidation judiciaire de la société [Nom de la société], déclarée en faillite le 20/07/2017.

Désignation de l'entreprise		TPF INGENIERIE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.885.000.....)	DA	3 885 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	227 423		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	4 477 175		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(11 792)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	98 985		
	TOTAL (II)	DL	8 676 791		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	863 058		
	Provisions pour charges	DQ	877 436		
		TOTAL (III)	DR	1 740 494	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 524 687		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	237 095		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	218 996		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 599 396		
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 146 461		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	155 432		
	Autres dettes	EA	301 243		
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB	627 836		
		TOTAL (IV)	EC	26 811 146	
	Ecarts de conversion passif *		(V)	ED	4 788
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	37 233 219
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 544 263			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 186 988			

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

TPF INGENIERIE SAS

Néant

		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
		FA	FB	FE	FC	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					
	Production vendue	biens *				
		services *				
	Chiffres d'affaires nets *	49 607 817	165 110		49 772 928	
	Production stockée *	49 607 817	165 110		49 772 928	
	Production immobilisée *				1 882 612	
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				983 781	
	Autres produits (1) (11)				95 452	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					52 734 773
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					
	Variation de stock (marchandises)*					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					
	Impôts, taxes et versements assimilés *					
	Salaires et traitements *					
	Charges sociales (10)					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			
			- dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					
	Autres charges (12)					
Total des charges d'exploitation (4) (II)					52 395 059	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)					296 414	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					170 533	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
					125 881	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
					465 596	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TPF INGENIERIE SAS		Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	10 136			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	66 889			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	77 024			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	562 595			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	40 014			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	13 198			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	615 806			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(538 782)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ				
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(61 394)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	53 108 212			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	53 120 005			
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	(11 792)			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	13 913		
			– Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		III			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	303 877		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	145			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		depot de garantie et regularisation tiers		7 091			
		titres de part cession		40 000		55 753	
		annul majorations et reg assurance				10 136	
		cession elements actifs				11 136	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise TPF INGENIERIE SAS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		27 252	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		3 179 945	KE		KF	271 270
CORPORELLES	Terrains				KG			KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS			KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		1 125 814	KW		KX	191 148
			Matériel de transport *		KY		493 538	KZ		LA	
			Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		1 526 572	LC		LD	120 495
			Emballages récupérables et divers *		LE			LF		LG	
			Immobilisations corporelles en cours		LH			LI		LJ	
		Avances et acomptes		LK			LL		LM		
		TOTAL III		LN		3 145 924	LO		LP	311 642	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
	Autres participations				8U		1 311 419	8V		8W	185 449
	Autres titres immobilisés				IP			IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		967 017	IU		IV	76 366
	TOTAL IV				LQ		2 278 436	LR		LS	261 815
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		8 631 557	ØH		ØI	844 727	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1		2		3	
						par cessions à titre onéreux hors service ou résultant d'une mise en équivalence				4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			ØD	27 252	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			LW	3 186 397	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP			LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA			MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD			ME		MF
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG			MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM	15 844	MN	1 301 118	MO	
		Matériel de transport		IV		MP	181 873	MQ	311 664	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	228 420	MT	1 418 647	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV			MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ		NA	
Avances et acomptes				NC			ND		NE		
TOTAL III				IY		426 137	NG	3 031 429	NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU		M7	
	Autres participations				IO		40 000	ØX	1 456 868	ØY	
	Autres titres immobilisés				II			2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		6 691	2E	1 036 693	2F	
	TOTAL IV				I3		46 691	NJ	2 493 561	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		737 646	ØK	8 738 638	ØL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2017



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31 12 2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice					
		1	2	3	4					
Désignation de l'entreprise TPF INGENIERIE SAS Néant <input type="checkbox"/>										
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	85 787	TM	13 198	TN	TO	98 985		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	85 787	TS	13 198	TT	TU	98 985		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	770 657	4F	149 353	4G	56 952	4H	863 058	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	807 793	4Y	245 174	4Z	175 531	5A	877 436	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
TOTAL II	5Z	1 578 450	TV	394 527	TW	232 483	TX	1 740 494		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	28 454	9V		9W		9X	28 454
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	2 810	Ø7		Ø8	1 698	Ø9	1 111	
	Sur stocks et en cours	6N	68 094	6P		6R	10 416	6S	57 678	
	Sur comptes clients	6T	1 062 066	6U	371 705	6V	437 005	6W	996 766	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	1 161 424	TY	371 705	TZ	449 119	UA	1 084 010	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 825 661	UB	779 430	UC	681 602	UD	2 923 489	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	766 232	UF	679 904				
	- financières		UG		UH	1 698				
	- exceptionnelles		UJ	13 198	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					IO					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	14 507	UM		UN	14 507			
	Prêts (1) (2)		UP	686 227	UR		US	686 227			
	Autres immobilisations financières		UT	350 466	UV		UW	350 466			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 928 723		1 928 723					
	Autres créances clients		UX	17 927 203		17 927 203					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (anteriormente constituée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	17 277		17 277					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	14 579		14 579					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	190 656		190 656				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	885 398		885 398				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	14 728		14 728				
		Divers		VP	1 472 375		1 472 375				
	Groupe et associés (2)		VC	586 728		586 728					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	142 265		142 265					
	Charges constatées d'avance		VS	628 793		628 793					
	TOTAUX			VT	24 859 924	VU	23 808 724	VV	1 051 200		
RENVOS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	84 849						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	5 186 988		5 186 988					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 337 699		1 070 816		3 036 883		230 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	33 272		33 272						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 599 396		5 599 396						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 761 172		2 761 172						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 810 097		2 810 097						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 293 986		4 293 986					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	281 206		281 206					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	155 432		155 432						
Groupe et associés (2)		VI	203 823		203 823						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	301 243		301 243						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	627 836		627 836						
TOTAUX			VY	26 592 150	VZ	23 325 267		3 036 883		230 000	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	300 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 080 486	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		E T		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		58 069	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		34 359	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		284 105		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (15 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						IB
		- Imposées au taux de 0 %						ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		1 890
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
										WR
										396 556
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WS
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WT
										193 676
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		13 519		XA
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY
Majoration d'amortissement *										XD
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	
			Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)		L6		Société d'investissement immobilier cotées (art. 208 C)		K3	
			Zone franche urbaine TB (art. 44 octies et octies A)		ZV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	
							Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	
							Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
								Zone branche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		YG
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										666 540
										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL						XH
		déficit (II moins I)								XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										748 067
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN
										748 067
										XO

Désignation de l'entreprise TPF INGENIERIE SAS	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		748 067
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		748 067

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		3 208 308

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
retraite	8X	235 174	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
organic	9K	48 931	9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	284 105	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(43 847)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	42 903							
						- Autres réserves	ZD	615 157							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	901 907		Dividendes	ZE	200 000								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	ØF	858 060		Report à nouveau	ZG									
										TOTAL II		ZH	858 060		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ		27 406						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT		3 885 065						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ		3 799 896						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		481 060						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS		2 138 541						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST		6 133 865						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ		16 438 428						
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						VW		617 128					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z		1 203 871							
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX		1 820 999							
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY		10 163 682						
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		2 083 799						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						ØZ		22 396 786						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS								
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 1 handicapés) :						YP		543						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP														
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)								Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG								
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA						Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
							Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD						Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
							Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH						N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

SAGE Experts-comptables - janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1	peugeot 307 01/01/2006	1 264		1 264		
2	peugeot 206 01/01/2006	2 843		2 843		
3	peugeot 206 aff 01/01/2006	506		506		
4	clio 7183yr56 01/01/2006	9 685		9 685		
5	clio societe 01/01/2006	10 031		10 031		
6	clio societe 01/01/2006	10 031		10 031		
7	clio 9967ye56 01/01/2006	8 421		8 421		
8	clio 1270yn56 01/01/2006	9 567		9 567		
9	clio campus 01/01/2006	9 685		9 685		
10	clio 4849yf56 01/01/2006	8 421		8 421		
11	clio 1871yl56 01/01/2006	9 567		9 567		
12	clio 609yl56 01/01/2006	9 567		9 567		

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(10)	(10)	(11)
1	917	917				
2	1 151	1 151	1 151			
3	292	292	292			
4	142	142	142			
5	142	142	142			
6	500	500	500			
7	250	250	250			
8	142	142	142			
9	750	750	750			
10	142	142	142			
11						
12	250	250	250			

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)

24 282

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)

(A)

(B)
Ventilation par taux

(C)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>TPF INGENIERIE SAS</u>							
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	13	clio 5870yr56 01/01/2007	9 685		9 685		
	14	clio 5625yn56 01/01/2007	9 685		9 685		
	15	clio 8144yr56 01/01/2007	9 685		9 685		
	16	clio 9543yq56 01/01/2007	9 685		9 685		
	17	clio 4096yk56 01/01/2006	9 567		9 567		
	18	megane societe 01/01/2006	12 292		12 292		
	19	clio 8196yn56 01/01/2007	9 685		9 685		
	20	megane societe 01/01/2006	12 292		12 292		
	21	clio bf498pg 01/01/2011	9 706		9 706		
	22	divers logiciels	264 818		264 818		
	23	divers agencs	15 844		15 844		
	24	divers materiels	228 420		228 420		
	25	titres mipi 25/05/2012	40 000			40 000	
	26						
	27						
28							
29							
30							
B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées			
Prix de vente		Montant global	Court terme	Long terme ⑩			Plus-value taxable à 19% ⑪
⑦				⑧	⑨	19 %	
I - Immobilisations *	13	142	142	142			
	14	417	417	417			
	15	375	375	375			
	16	667	667	667			
	17	667	667	667			
	18	208	208	208			
	19						
	20	625	625	625			
	21	750	750	750			
	22						
	23						
	24						
	25	55 753	15 753	15 753			
	26						
	27						
28							
29							
30							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 % .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,9 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés **seulement**)*

Désignation de l'entreprise : <u>TPF INGENIERIE SAS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 1 2

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :
SIREN : Dénomination :

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	49 898 167
Production stockée	OD	1 882 612
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	95 452
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	51 876 231

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	13 192 093
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	247 694
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	247 953
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	13 687 740

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	38 188 491
-----------------------------	-------------------	----	------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°1329-AC-SD et 1329-DEF)	SA	38 188 491
--	----	------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TPF INGENIERIE SAS

ADRESSE (voie) 2 Quai d'Arcenc Immeuble le Balthazar BP 60025

CODE POSTAL 13202 VILLE MARSEILLE CEDEX 02

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 52500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination TPF SA
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 52500
 Adresse : N° 46 Voie Avenue de Haveskercke
 Code Postal Commune BRUXELLES Pays BELGIQUE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux soustraits en bas à droite de cette même case.



(1)

Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TPF INGENIERIE SAS

ADRESSE (voie)

2 Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar BP 60025

CODE POSTAL

13202

VILLE

MARSEILLE CEDEX 02

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

Forme juridique

sarl

Dénomination

ingenierie concept reunion

N° SIREN (si société établie en France)

443533237

% de détention

50,10

Adresse :

N°

1

Voie

rue lislet geoffroy

Code Postal

67490

Commune

sainte clotilde

Pays

ile de la reunion

Forme juridique

sas

Dénomination

secmo

N° SIREN (si société établie en France)

329569248

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

zac de saumaty seon 22 avenue andré roussin

Code Postal

13016

Commune

marseille

Pays

Forme juridique

sa

Dénomination

tpf setico international

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

40,00

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

abidjan

Pays

cote d'ivoire

Forme juridique

sas

Dénomination

im pact

N° SIREN (si société établie en France)

808263610

% de détention

100,00

Adresse :

N°

12

Voie

boulevard vaguez

Code Postal

63130

Commune

royat

Pays

Forme juridique

sarl

Dénomination

betek ingenierie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

49,00

Adresse :

N°

7

Voie

rue suffren reymond le suffren bloc B

Code Postal

99138

Commune

PRINCIPAUTE MONACO

Pays

MONACO

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

**TPF INGENIERIE
(TPF.I)**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

TPF INGENIERIE

(TPF.I)

Immeuble le Balthazar

2 quai d'Arenc

BP 60025

13202 Marseille Cedex 2

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TPF Ingenierie (TPF.I), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note intitulée « changements de méthode » de l'annexe.

*Diagnostic Révision Conseil, SAS, 20 rue Garibaldi, 69451 Lyon cedex 06
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0) 4 78 17 81 79, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Lyon.
Société par actions simplifiée au capital de 940.000 €. Siège social : 20 rue Garibaldi 69006 Lyon.
RCS Lyon 480 775 782. TVA n° FR 20 480 775 782. Siret 480 775 782 00034. Code APE 6920 Z.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

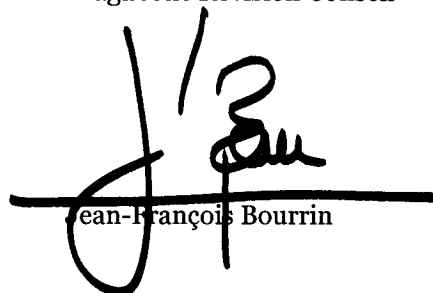
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lyon, le 7 juin 2017

Le commissaire aux comptes
Diagnostic Révision Conseil



Jean-François Bourrin

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	27 252	13 641	13 611	0,04	19 061	0,05
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 006 469	634 143	372 327	1,00	277 956	0,77
Fonds commercial	2 179 928	945 946	1 233 981	3,31	1 233 981	3,42
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 031 429	2 059 367	972 062	2,61	932 149	2,58
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 442 361	13 947	1 428 414	3,84	1 282 965	3,55
Créances rattachées à des participations	14 507	14 507				
Autres titres immobilisés						
Prêts	686 227		686 227	1,84	601 378	1,66
Autres immobilisations financières	350 466	1 111	349 354	0,94	362 830	1,00
TOTAL (I)	8 738 638	3 682 662	5 055 977	13,58	4 710 321	13,04
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	9 415 843	57 678	9 358 165	25,13	7 465 137	20,66
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	19 855 926	996 766	18 859 160	50,65	19 853 973	54,96
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	54 552		54 552	0,15	8 814	0,02
. Personnel	17 277		17 277	0,05	22 583	0,06
. Organismes sociaux	14 579		14 579	0,04	11 317	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices	190 656		190 656	0,51		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	885 398		885 398	2,38	773 057	2,14
. Autres	2 161 544		2 161 544	5,81	1 829 657	5,06
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	7 119		7 119	0,02	892 155	2,47
Charges constatées d'avance	628 793		628 793	1,69	558 113	1,54
TOTAL (II)	33 231 686	1 054 444	32 177 242	86,42	31 414 805	86,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	41 970 325	4 737 106	37 233 219	100,00	36 125 125	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 3 885 000)	3 885 000	10,43	3 885 000	10,75
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	227 423	0,61	184 520	0,51
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 477 175	12,02	3 862 018	10,69
Report à nouveau			-43 847	-0,11
Résultat de l'exercice	-11 792	-0,02	901 907	2,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	98 985	0,27	85 787	0,24
TOTAL (I)	8 676 791	23,30	8 875 385	24,57
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	863 058	2,32	770 657	2,13
Provisions pour charges	877 436	2,36	807 793	2,24
TOTAL (III)	1 740 494	4,67	1 578 450	4,37
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	4 337 699	11,65	5 118 184	14,17
. Découverts, concours bancaires	5 186 988	13,93	1 316 143	3,64
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	33 272	0,09	32 873	0,09
. Associés	203 823	0,55	1 951	0,01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	218 996	0,59	1 638 907	4,54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 599 396	15,04	4 877 211	13,50
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 761 172	7,42	3 207 616	8,88
. Organismes sociaux	2 810 097	7,55	3 915 964	10,84
. Etat, impôts sur les bénéfices			95 398	0,26
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 293 986	11,53	4 448 033	12,31
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	281 206	0,76	422 138	1,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	155 432	0,42	50 656	0,14
Autres dettes	301 243	0,81	251 624	0,70
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	627 836	1,69	291 368	0,81
TOTAL (IV)	26 811 146	72,01	25 668 066	71,05
Ecart de conversion passif (V)	4 788	0,01	3 225	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	37 233 219	100,00	36 125 125	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	49 607 817	165 110	49 772 928	100,00	45 839 403	100,00	3 933 525	8,58	
Chiffres d'Affaires Nets	49 607 817	165 110	49 772 928	100,00	45 839 403	100,00	3 933 525	8,58	
Production stockée			1 882 612	3,78	1 301 664	2,84	580 948	44,63	
Production immobilisée					215 637	0,47	-215 637	-100,00	
Subventions d'exploitation					3 272 120	7,14	-2 288 339	-69,92	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			983 781	1,98	678 842	1,48	-583 390	-85,93	
Autres produits			95 452	0,19					
Total des produits d'exploitation (I)			52 734 773	105,95	51 307 665	111,93	1 427 108	2,78	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			16 438 428	33,03	14 698 245	32,06	1 740 183	11,84	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 820 999	3,66	1 394 098	3,04	426 901	30,62	
Salaires et traitements			22 815 630	45,84	22 971 711	50,11	-156 081	-0,67	
Charges sociales			9 851 738	19,79	10 136 005	22,11	-284 267	-2,79	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			454 079	0,91	394 680	0,86	59 399	15,05	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			371 705	0,75	126 466	0,28	245 239	193,92	
Dotations aux provisions pour risques et charges			394 527	0,79	470 243	1,03	-75 716	-16,09	
Autres charges			247 953	0,50	82 297	0,18	165 656	201,29	
Total des charges d'exploitation (II)			52 395 059	105,27	50 273 746	109,67	2 121 313	4,22	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			339 715	0,68	1 033 919	2,26	-694 204	-67,13	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			270 380	0,54	135 120	0,29	135 260	100,10	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			24 336	0,05	22 900	0,05	1 436	6,27	
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 698	0,00			1 698	N/S	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			296 414	0,60	158 020	0,34	138 394	87,58	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			170 533	0,34	130 726	0,29	39 807	30,45	
Différences négatives de change					6	0,00	-6	-100,00	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			170 533	0,34	130 732	0,29	39 801	30,44	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			125 881	0,25	27 288	0,06	98 593	361,31	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			465 596	0,94	1 061 207	2,32	-595 611	-56,12	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 136	0,02	15 098	0,03	-4 962	-32,86
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 889	0,13	11 651	0,03	55 238	474,11
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	77 024	0,15	26 749	0,06	50 275	187,95
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	562 595	1,13	15 107	0,03	547 488	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 014	0,08	39 770	0,09	244	0,61
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 198	0,03	19 797	0,04	-6 599	-33,32
Total des charges exceptionnelles (VIII)	615 806	1,24	74 674	0,16	541 132	724,66
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-538 782	-1,07	-47 925	-0,09	-490 857	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-61 394	-0,11	111 375	0,24	-172 769	-155,11
Total des Produits (I+III+V+VII)	53 108 212	106,70	51 492 434	112,33	1 615 778	3,14
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	53 120 005	106,72	50 590 527	110,36	2 529 478	5,00
RÉSULTAT NET	-11 792	-0,01	901 907	1,97	-913 699	-101,30
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	13 913	0,03	11 636	0,03	2 277	19,57
Dont Crédit-bail immobilier						

SOMMAIRE

PREAMBULE

- Présentation de la société
- Faits caractéristiques de l'exercice

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

- Reconnaissance des revenus
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisation corporelles
- Immobilisations financières
- Stocks
- Créances
- Provisions
- Provisions réglementées
- Indemnités de départ à la retraite
- C.I.C.E.
- Evènements post-clôture

CHANGEMENTS DE METHODE

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- Actif immobilisé
 - * Frais d'établissement
 - * Fonds commercial
 - * Immobilisations brutes
 - * Amortissements et provisions d'actifs
 - * Détail des immobilisations et amortissements en fin de période
- Actif circulant :
 - * Etat des créances
 - * Produits à recevoir par postes du bilan
 - * Charges constatées d'avance

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- Capitaux propres
 - * Capital social
 - * Capitaux propres
- Provisions pour risques et charges
 - * Etat des provisions
- Emprunts et dettes
 - * Etat des dettes
 - * Charges à payer par poste du bilan
 - * Produits constatés d'avance
- Entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation

TPF INGENIERIE SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

SOMMAIRE (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires
- Autres informations relatives au compte de résultat
- Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires aux Comptes
- Effectif moyen
- Identité de la société consolidante
- Engagements donnés
- Engagements financiers
- Crédit-baux
- Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice
- Tableau des filiales et participations

PREAMBULE

1.1. Présentation de la société

L'activité de la société TPF Ingénierie est l'étude, la conception et le suivi de la réalisation de projets d'ingénierie dans les secteurs du Bâtiment, des Infrastructures, de l'Eau et de l'Environnement, de l'Energie et de la Maintenance. TPF Ingénierie est issue du regroupement de bureaux d'études régionaux et nationaux, opérant sur le territoire français.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Au terme d'un traité de fusion en date du 30 novembre 2015, la société TPF Ingénierie a absorbé la société TPF Infrastructures entraînant la Transmission Universelle de Patrimoine. Cette opération a été réalisée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 et a dégagé un mali technique de fusion de 131 K€.

En outre, TPF Ingénierie a procédé à l'acquisition du fonds de commerce de SNC Lavalin au 1^{er} avril 2015 pour 200 K€ et a repris les agences commerciales et 165 employés attachés au fonds. La reprise du passif social a été facturé et à SNC Lavalin et enregistré en compte de transfert de charge d'exploitation pour 2 158 K€.

A noter que sur l'exercice 2016 la société TPF Ingénierie n'a pas procédé à de nouvelles fusions et autres acquisitions de fonds de commerce.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Afin de faciliter l'interprétation des comptes annuels, les principales méthodes d'évaluation ou de comptabilisation utilisées sont décrites dans les pages suivantes.

2.1. Reconnaissance des revenus

Le revenu est reconnu lors de la facturation des différentes étapes d'avancement de la production d'une affaire conformément au contrat. La production en cours en fin d'exercice correspondant à l'achèvement d'une phase de production et qui n'a pas encore été facturée est enregistrée en factures à émettre.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION (suite)

3.1. Immobilisations incorporelles

Sauf cas particuliers, les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

3.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une dépréciation est constituée dans le cas où leur valeur d'usage serait inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée à partir de la valeur patrimoniale de la participation (actif net réévalué) et de sa rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

3.4. Stocks

Les encours de production sont valorisés en fonction du pourcentage d'avancement des affaires et valorisés en appliquant une décote sur les chiffres d'affaires budgétés. La décote correspond à l'estimation d'un taux de marge brut calculé annuellement.

Lorsque la valeur déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

3.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION (suite)

3.6. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse des prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...)

3.8. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont provisionnés au bilan pour les salariés âgés de plus de 55 ans et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan » pour les autres.

3.9. C.I.C.E. (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Ce produit à recevoir est enregistré au bilan en autres créances (produits à recevoir) et en diminution des charges de personnel au compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quarter C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement,
- de recherche et d'innovation
- de formation et de recrutement,
- de prospection de nouveaux marchés,
- et de reconstitution de leur fonds de roulement.

4.1 Evènements post-clôture

Un contrat d'affacturage avec CGA a été conclu le 07/03/2017.

Retenue de garantie : montant minimum : 16% de l'encours des créances transférées.
Constitution : 16% du montant des créances remises
Plancher : 720 000 Euros.

TPF INGENIERIE SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

CHANGEMENTS DE METHODE

Le règlement n° 2015-06 de l'autorité des normes comptables prévoit que les malis techniques de fusion comptabilisés en "Fonds Commercial" au 31 décembre 2015 soient, à compter du 1^{er} janvier 2016, affectés aux actifs sous-jacents sur lesquels existent des plus-values latentes.

Les malis techniques identifiés d'une valeur nette de 1.019 K€ ont été affectés en fonds commercial.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'incidence sur le compte de résultat de l'exercice.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Frais d'établissement = 27 252

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	27 252	13 641	13 611	%
TOTAL	27 252	13 641	13 611	

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 179 928

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	215 245		215 245	%
Fonds réévalué				%
Mali technique	1 964 683	945 946	1 018 737	%
TOTAL	2 179 928	945 946	1 233 982	

Immobilisations brutes = 8 738 638

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 207 197	271 270	264 818	3 213 649
Immobilisations corporelles	3 145 924	311 642	426 137	3 031 429
Immobilisations financières	2 278 436	261 815	46 691	2 493 561
TOTAL	8 631 557	844 727	737 646	8 738 638

Amortissements et provisions d'actif = 3 682 662

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 676 199	182 349	264 818	1 593 730
Immobilisations corporelles	2 213 775	271 729	426 137	2 059 367
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	31 264		1 699	29 565
TOTAL	3 921 237	454 078	692 654	3 682 662

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**ACTIF IMMOBILISE (suite)**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais fusion	27 252	13 641	13 611	linéaire 5 ans
Logiciels	1 006 469	634 143	372 327	linéaire 3 ans
Fonds commercial	2 179 928	945 946	1 233 981	amortissable 1 an
Agenc. aménag	1 301 118	622 729	678 389	linéaire 10 ans
Matériel transport	311 664	310 309	1 356	linéaire 2 ans
Matériel bureautique	815 672	691 208	124 464	linéaire 3 ans
Mat bureau divers	8 666	5 387	3 279	linéaire 5 ans
Mobilier	492 344	356 998	135 346	linéaire 5 ans
Matériels divers	101 328	72 099	29 230	linéaire 5 ans
Mat occasion Nice	637	637	0	linéaire 2 ans
TOTAL	6 245 078	3 653 097	2 591 981	

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

ACTIF CIRCULANT :

Etat des créances :

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	14 507		14 507
Prêts	686 227		686 227
Autres immobilisations financières	350 466		350 466
Clients douteux ou litigieux	1 928 723	1 928 723	
Autres créances clients	17 927 203	17 927 203	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17 277	17 277	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	14 579	14 579	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	190 656	190 656	
- T.V.A	885 398	885 398	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	14 728	14 728	
- Divers	1 472 375	1 472 375	
Groupe et associés	586 728	586 728	
Débiteurs divers	142 265	142 265	
Charges constatées d'avance	628 793	628 793	
TOTAL GENERAL	24 859 924	23 808 724	1 051 200
Montant des prêts accordés dans l'exercice	84 849		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 583 066

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	57 500
Clients et comptes rattachés	2 025 748
Autres créances	1 499 818
Disponibilités	
TOTAL	3 583 066

Charges constatées d'avance = 628 793

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**CAPITAUX PROPRES :**

Capital social = 3 885 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	52500	74,00	3 885 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	52500	74,00	3 885 000

Capitaux propres :

Capitaux propres au 31 décembre 2015

K€

8 875

Perte de l'exercice

(12)

Provision réglementée

13

Dividendes

(200)

Capitaux propres au 31 décembre 2016

8 677

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :**Etat des provisions**

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	85 787	13 198		98 985
TOTAL Provisions réglementées	85 787	13 198		98 985
Pour risques clients	770 657	149 353	56 952	863 058
Pour départ retraite	625 503	235 174	153 241	707 436
Pour litiges	182 290	10 000	22 290	170 000
TOTAL Provisions	1 578 450	394 527	232 483	1 740 494
Sur titres de participation	28 454			28 454
Sur autres immobilisations financières	2 810		1 698	1 111
Sur stocks et en-cours	68 094		10 416	57 678
Sur comptes clients	1 062 066	371 705	437 005	996 766
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	1 161 424	371 705	449 119	1 084 010
TOTAL GENERAL	2 825 661	779 430	681 602	2 923 489
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		766 232	679 904	
- financières			1 698	
- exceptionnelles		13 198		

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

EMPRUNTS ET DETTES

Etat des dettes :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	5 186 988	5 186 988		
- plus d'un an	4 337 699	1 070 816	3 036 883	230 000
Emprunts et dettes financières divers	33 272	33 272		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 599 396	5 599 396		
Personnel et comptes rattachés	2 761 172	2 761 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 810 097	2 810 097		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	4 293 986	4 293 986		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	281 206	281 206		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	155 432	155 432		
Groupe et associés	203 823	203 823		
Autres dettes	301 243	301 243		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	627 836	627 836		
TOTAL GENERAL	26 592 150	23 325 267	3 036 883	230 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 080 486			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer par postes du bilan = 5 922 278

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	37 333
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 640 224
Dettes fiscales & sociales	4 244 303
Autres dettes	418
TOTAL	5 922 278

Produits constatés d'avance = 627 836

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation :

	Montant entreprises liées	
	31.12.2016	31.12.2015
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	185 449	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	957 336	
Autres créances	586 728	656 898
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000	37 670
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation	270 380	135 120
Autres produits financiers	15 811	8 043
Charges financières		

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 49 772 928

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Etudes	49 121 754	98,69 %
Prestations de services	651 174	1,31 %
TOTAL	49 772 928	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 61 394

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	339 715	-67 394	407 109
Résultat financier	125 881		125 881
Résultat exceptionnel	-538 782	6 000	-544 782
Participation des salariés			
TOTAL	-73 186	-61 394	-11 792

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	-11 792
Impôts sur les bénéfices	- 61 394
Résultat comptable avant impôts	-73 186
Variation des provisions réglementées	13 198
Résultat hors impôts et dérogatoire	-59 988

TPF INGENIERIE SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le CICE est enregistré en moins des charges de personnel pour montant de 588 310 Euros.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	51 471
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	51 471

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	350	
Etam assimilés cadres	34	
Employés	148	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	11	
TOTAL	543	0

Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société TPF SA.

Conformément aux articles L. 233-17 et R. 233-15 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

Engagements donnés = 2 494 692

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	27 406
Crédit-bail immobilier	
Engagements départ retraite	2 467 286
TOTAL	2 494 692

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Cession de créance Dailly SMC	1 747 936
BNP SAFI	678
BNP ELF ANTAR	4 573
BNP HENNEBONT	2 630
Dépôt de garantie Société Générale Balthazar	116 561
Dépôt de garantie SMC GESTRIM	16 383
Délégation de créance BNP	1 000 000
Délégation de créance SMC	800 000
Délégation de créance SMC	650 000
Garantie Hôtel MANSOUR MAROC	25 000
Gage cpte inst financiers BNP	800 000
Gage cpte inst financiers BNP	1 300 000
TOTAL	6 463 761
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		17 894		17 894
Montants de l'exercice		15 100		15 100
Sous-total		32 993		32 993

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		15 100		15 100
Entre 1 et 5 ans		12 306		12 306
A plus de 5 ans				
Sous-total		27 406		27 406

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		3 915		3 915
A plus de 5 ans				
Sous-total		3 915		3 915

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		64 315		64 315

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES INFORMATIONS (suite)**Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 583 066

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Créances immobilisées sur prêts (27684000)	57 500
TOTAL	57 500
Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir (41800000)	2 025 748
TOTAL	2 025 748
Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Ind. IJSS à recevoir (43871000)	13 280
Etat produits à recevoir (44870000)	1 472 375
Produits financiers à recevoir (46870000)	14 163
TOTAL	1 499 818

Charges constatées d'avance = 628 793

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000)	628 793
TOTAL	628 793

Charges à payer = 5 922 278

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts à payer (16880000)	24 897
Banque intérêts courus (51860000)	12 436
TOTAL	37 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000)	1 640 224
TOTAL	1 640 224

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Charges à payer (suite)

Dettes fiscales et sociales	Montant
Frais déplacements dus/personnel (42815000)	77 917
Provision congés payés (42820000)	2 154 220
Provision compte épargne-temps (42821000)	29 639
Personnel primes à payer (42830000)	252 620
Personnel charges à payer (42860000)	38 680
Charges/congés payés (43820000)	923 083
Charges/C.E.T. (43821000)	12 701
Charges /primes (43830000)	108 248
Organismes sociaux charges à payer (43860000)	365 990
Etat charges à payer (44800000)	182 284
Charges fiscales/congés à payer (44820000)	87 461
Charges fiscales/C.E.T. (44821000)	1 203
Charges fiscales/primes (44830000)	10 256
TOTAL	4 244 303

Autres dettes	Montant
Charges à payer (46860000)	418
TOTAL	418

Produits constatés d'avance = 627 836

Produits constatés d'avance	Montant
Produits facturés avance (48700000)	627 836
TOTAL	627 836

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
INGENIERIE CONCEPT REUNION	65 000	136 686	50	115 000				1 445 448	238 425	190 380
SECMO	40 000	415 089	100	950 000				2 079 058	142 030	80 000
IM PACT	15 000		51	33 000						
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
BETEK INGENIERIE	150 000		49	73 500						
QUEST COORDINATION MAGHR			19	13 947						
TPF SETICO INTERNATIONAL			40	152 449						
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires :

Par acte du 30/11/2016, la société TPF INGENIERIE SAS a cédé à la SAS TPF ESTATE 100 actions, à 400 Euros l'action, de la SAS MIPI pour la somme de 55 753 Euros.

TPF INGENIERIE
SAS au capital de 3 885 000 euros
Siège Social : 2 Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar
13 002 MARSEILLE

oooooooo

R.C.S. MARSEILLE B 420 806 994

oooooooo

COMPTE RENDU DE DECISIONS

Le 16 juin 2017,

La SAS TPF INGENIERIE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le N° B 420 606 188 (1998B02094), actionnaire unique représentée par son Président FL MANAGEMENT, elle-même représentée par son Gérant, Frédéric LASSALE, a pris les décisions suivantes :

1) D'arrêter le bilan et les comptes de l'exercice 2016 qui ont été approuvés par le cabinet DRC, Commissaire aux Comptes, qui font ressortir une perte après impôt de 11 792,25 euros.

Il est précisé que les réintégrations fiscales ont été les suivantes :

- 235 174 euros au titre de provisions pour départ en retraite,
- 48 931 euros au titre de l'Organic 2016 à régler en 2017,
- 34 359 euros au titre de la taxe sur les véhicules de société,
- 58 069 euros au titre des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme,
- 5 300 euros au titre de pourboires et dons divers,
- 6 000 euros au titre de la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants distribués,
- - 67 394 euros au titre de l'impôt société,
- 6 833 euros au titre d'amendes et pénalités,

Les déductions fiscales ont quant à elles été de :

- 153 241 euros au titre de reprise sur provisions pour départ en retraite,
- 40 435 euros au titre de l'Organic 2015 réglée en 2016,
- 588 310 euros au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi,
- 10 836 euros au titre d'amendes et pénalités,
- 13 863 euros au titre de la plus-value sur cession (88% de leur montant),
- 256 861 euros au titre des dividendes (95% de leur montant).

2) d'affecter l'intégralité de la perte s'élevant à 11 792,25 euros en autres réserves.

3) d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31/12/2016 et donner au Président quitus entier et sans réserve de la gestion pour cet exercice.

4) de mettre en place en 2017 la convention d'assistance conclue au profit de SAS SECMO, convention d'assistance en matière de :

1. Animation Générale et Communication,
2. Ressources humaines,
3. Développement commercial,
4. Domaine Financier et Comptable,
5. Gestion des contentieux, des sinistres et des risques clients,
6. Domaine contractuel et formalisation.

Cette mission étant assurée pour un montant annuel de 40 960 euros H.T., reconductible d'année en année par tacite reconduction et résiliable moyennant un préavis de trois mois avant l'échéance du 31/12. En cas d'évolution du périmètre des prestations fournies par TPF Ingénierie, ladite convention pourra faire l'objet d'un avenant en cours d'exercice.

5) de prendre part à la convention de financement initiée par TPF SA en vue de consentir et/ou de voir consentir des prêts entre entités ayant un lien capitalistique, prêts qui porteront intérêt légal aux taux EURIBOR (base 365) à 1 mois augmenté d'une marge de 2,5%.

6) de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la société Monsieur Jean-François BOURRIN, domicilié à titre professionnel au 20 rue Garibaldi - 69451 LYON Cedex 06 et de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Pierre PEGAZ-FIORNET, domicilié à titre professionnel au 20 rue Garibaldi - 69451 LYON Cedex 06, pour une période de six années qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

Le Président de la SAS TPF INGENIERIE
FL MANAGEMENT représentée par son Gérant en exercice,
Monsieur Frédéric LASSALE

